



Programme de formation d'AWARD sur l'action climatique (*Climate Action Fellowship, ACA*)

Foire aux questions (FAQ) | Promouvoir le leadership des femmes à l'égard de l'action climatique

Informations générales

Q : Quel est l'objectif principal de ce programme ?

R : Il vise à accroître le nombre de femmes africaines à la tête d'initiatives liées aux changements climatiques. Il renforcera leurs capacités à développer des solutions climatiques adaptées aux besoins des petites exploitations dans les systèmes agroalimentaires africains. Les participantes seront également formées à mettre en œuvre des solutions transformatrices en matière de genre. Cela permettra aussi de promouvoir un processus de remise en question et de traiter les causes profondes de l'inégalité systémique entre les hommes et les femmes.

Q : Qui peut postuler ?

R : Les femmes africaines, à différents stades de leur carrière professionnelle, **qui sont actuellement activement engagées** dans la recherche de solutions aux effets du changement climatique. Elles doivent au minimum être titulaires d'un master et avoir deux ans d'expérience dans le domaine du climat dans divers secteurs (recherche, politique, milieu universitaire, services de vulgarisation et de conseil, services d'information sur le climat, mobilisation des communautés, justice climatique et défense des intérêts des populations, etc.). Toutes les femmes travaillant au sein de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, d'organisations communautaires, d'organismes internationaux et régionaux et dans le secteur privé peuvent envoyer leur candidature.

Procédure de candidature

Q : Quand l'appel à candidatures pour le programme « Promouvoir le leadership des femmes à l'égard de l'action climatique » est-il ouvert ?



R : La période de dépôt des candidatures est prévue du 15 mai au 30 juin 2025 à 23 h 59, heure d'Afrique de l'Est (UTC +3). Seuls les dossiers de candidature complets et soumis dans ce délai seront acceptés. AUCUN dossier envoyé tardivement ne sera accepté.

Q : Où puis-je trouver le formulaire de candidature ?

R : La soumission des candidatures se fait par le biais d'un formulaire en ligne disponible (en anglais et en français) sur le site web du programme. Les candidates sont invitées à soumettre leur dossier dans la langue qu'elles maîtrisent le mieux.

Q : Puis-je me reconnecter au système et poursuivre ma soumission après m'être déconnectée ?

R : Oui, vous pouvez revenir et continuer à remplir votre formulaire à partir du lien envoyé par e-mail. La plateforme en ligne enregistre automatiquement les informations que vous rentrez au fur et à mesure dans le formulaire.

Q : Dois-je fournir des relevés de notes/diplômes officiels ?

R : Non, vous n'avez pas besoin de télécharger les documents relatifs à vos qualifications académiques au cours de la procédure de candidature. Les informations fournies dans le formulaire suffisent à évaluer votre profil. Néanmoins, les candidates retenues devront fournir leurs diplômes et pièces d'identité après la sélection afin de vérifier les informations fournies.

Q : Puis-je modifier mon dossier après l'avoir envoyé ?

R : Non, tout dossier soumis est définitif et ne peut être modifié par le biais du système informatique ou par e-mail.

Q : Comment puis-je améliorer mes chances d'être retenue ?

R : Pour vous démarquer des autres candidates, montrez la cohérence entre vos objectifs de carrière, votre travail actuel et les objectifs du programme. Prouvez votre réel intérêt pour les actions liées aux changements climatiques qui sont inclusives et qui tiennent compte de la dimension du genre. Fournissez des preuves tangibles de votre contribution aux questions liées au climat en Afrique.

Q : Quelles sont les raisons les plus courantes de rejet d'une candidature ?

R : Elles sont les suivantes : dossier incomplet, informations minimales, manque de cohérence et accent sur les avantages personnels sans prise en compte de l'impact plus large sur les petites exploitations agricoles et les systèmes agroalimentaires.

Éligibilité

Q : Quel est le niveau d'études minimum requis pour postuler ?



R : Vous devez avoir obtenu un diplôme de master au moment où vous déposez votre candidature.

Q : Je suis étudiante en doctorat et j'espère terminer mes études bientôt. Puis-je postuler ?

R : Oui, vous pouvez envoyer votre candidature si vous remplissez les conditions d'éligibilité.

Dans le dossier de candidature, indiquez la date à laquelle vous prévoyez d'obtenir votre diplôme.

Q : Je ne sais pas si mon pays est éligible. Où trouver la liste des pays éligibles ?

R : Les pays éligibles sont le Bénin, le Cameroun, le Ghana, le Kenya, le Malawi et le Sénégal.

Q : Je suis citoyenne d'un pays africain éligible, mais je réside actuellement en dehors de l'Afrique. Suis-je éligible ?

R : Non, vous devez résider dans un pays africain pendant toute la durée du programme pour être éligible.

Q : Je suis Africaine, mais je ne viens d'aucun des pays cités. Suis-je éligible ?

R : Non, vous n'êtes pas éligible. Ce programme s'adresse spécifiquement aux femmes africaines des pays mentionnés ci-dessus.

Q : Je suis citoyenne d'un pays éligible, mais je réside dans un autre pays africain. Suis-je éligible ?

R : Oui, vous êtes éligible. Les candidates qui vivent en dehors de leur pays de citoyenneté peuvent postuler, mais elles doivent résider en Afrique pendant toute la durée du programme.

Soutien et avantages

Q : Quel type de soutien les participantes recevront-elles ?

R : Elles recevront une excellente formation en matière de leadership, de négociation et de mentorat intergénérationnel. Elles suivront également une formation sur l'intégration de la question du genre dans les interventions liées aux changements climatiques.

Le programme permettra aux participantes d'acquérir les compétences et techniques nécessaires pour développer des innovations en matière d'adaptation au climat inclusives et promouvant l'égalité des sexes, y compris des technologies intelligentes d'adaptation au client. Elles seront épaulées dans la conception de projets collaboratifs sur le climat traitant du genre et de l'adaptation aux changements climatiques, aussi appelés **projets de recherche et d'innovation sur le climat (CRIP)**. Elles mettront en œuvre leur CRIP soit avec d'autres participantes ou mentor-e-s, soit avec des collègues de leurs institutions. Cette activité favorisera



l'apprentissage par les pairs et l'application pratique des compétences techniques acquises pendant le programme.

Les participantes seront encadrées par des expert·e·s lors de la conception et de la mise en œuvre de leur projet afin d'affiner leurs compétences en matière d'actions liées aux changements climatiques tenant compte des problématiques du genre. Le programme facilitera l'accès à un réseau de professionnel·le·s du changement climatique.

Q : Recevrai-je une compensation financière pour ma participation au programme ? R :

Le programme ne prévoit pas de paiements en espèces, sauf pour couvrir les dépenses directes liées à la participation à des événements. Aucune indemnité de participation n'est prévue.

Attentes et responsabilités

Q : Qu'attend-t-on de moi pendant le programme ?

R : Les candidates retenues doivent se fixer des objectifs de carrière réalisables, travailler en étroite collaboration avec leurs mentor·e·s pour atteindre ces objectifs, participer pleinement aux formations et appliquer les connaissances et compétences acquises dans le cadre des CRIP. Elles devront également encadrer au moins un·e futur·e professionnel·le du climat et continuer à promouvoir les solutions climatiques après la période du programme.

Q : Pourrai-je continuer à travailler dans ma structure actuelle et prendre des congés pour les activités du programme ?

R : Oui, le programme n'est pas résidentiel et les participantes doivent rester pleinement impliquées dans leur structure. Toutefois, la participation à tous les cours et activités de formation est obligatoire. Les formations en personne durent environ une semaine, tandis que les formations en ligne peuvent durer jusqu'à deux mois, à raison de deux sessions de deux heures par semaine. De plus, les participantes devront voir leur mentor·e au moins une fois par mois.

Remerciements des fondateurs·trices

Le programme de formation d'AWARD sur l'action climatique s'inscrit dans le cadre du programme Adaptation aux changements climatiques et résilience (CLARE). CLARE est un programme de recherche phare sur l'adaptation et la résilience au climat, financé principalement (environ 90 %) par l'aide britannique via le Foreign Commonwealth and Development Office (FCDO), et cofinancé par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Canada. Le programme CLARE contribue à combler les écarts qui persistent entre la science et l'action en soutenant le leadership du Sud pour permettre une action durable et socialement inclusive afin de renforcer la résilience au changement



climatique et aux risques naturels. Chaque projet ou programme soutenu par CLARE dispose d'un profil sur ce site web, et des droits associés pour publier directement des mises à jour sur leurs activités (nouvelles, blogs, événements, opportunités). Les opinions exprimées sur ce site Web ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement britannique, du CRDI ou de son Conseil des gouverneurs.

Pour en savoir plus, consultez le site <https://clareprogramme.org/>